

Présentation du projet DataBFC - TID*

*Territoires Intelligents et Durables

Lancement du programme de transparence publique

Des services numériques innovants pour améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants et aider les collectivités dans la gestion quotidienne de leurs services.

DOSSIER DE PRESSE



Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Territoires intelligents et durables » de France 2030, opéré par la Banque des Territoires







CONTACTS PRESSE

REGION BFC

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - 03 81 61 61 08 Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - 03 80 44 34 66

Isabelle Provaux - iprovaux@ARNia-bfc.fr - 06 43 47 45 86

BANQUE DES TERRITOIRES

Aurélie Gauchey, Aurelie - Aurelie.Gauchey@caissedesdepots.fr – tel : 06 31 07 46 95



SOMMAIRE

- Communiqué de presse
- Présentation du projet DataBFC TID
- Programme de transparence publique
- La politique publique numérique de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Les partenaires :
 - L'ARNia
 - **O UPCITI**
- La Banque des Territoires



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Améliorer le service rendu aux habitants grâce aux outils numériques : la Bourgogne-Franche-Comté dévoile son projet primé par France 2030.

Le 17 juin 2025 à Lure (Haute-Saône), Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Patrick MOLINOZ, Président de l'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (ARNia) et Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté et les représentants de la Banque des Territoires et de la société Upciti ont présenté le projet DataBFC - Territoires Intelligents et Durables et lancent le programme de transparence publique.

Le projet DataBFC TID consiste à concevoir, tester et déployer des outils numériques au service de la transition écologique dans sept territoires pilotes : Lure, Joigny, Louhans, Châteauneuf-en-Auxois, Pays de Montbéliard Agglomération, Communauté de commune du Jovinien, Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

La Région Bourgogne-Franche-Comté est lauréate de France 2030 pour le projet DataBFC. Aux côtés de ses partenaires, l'ARNia et la société Upciti, elle a conçu un programme expérimental de trois ans à destination des collectivités. L'objectif est d'installer et d'utiliser des capteurs (technologie Upciti) pour collecter des informations (flux routiers, fréquentation commerciale, fréquentation de déchetteries, utilisation de parkings de covoiturage...) qu'il s'agit de traiter afin de proposer des services utiles aux collectivités et aux habitants. Les communes et les EPCI impliqués, qu'ils soient urbains ou ruraux, peuvent concevoir des services innovants adaptés aux spécificités de leur territoire, et contribuer ainsi grâce aux technologies numériques, à améliorer leur empreinte écologique et les services rendus aux habitants.

Sept collectivités de Bourgogne-Franche-Comté ont été choisies pour expérimenter ce projet de services numériques innovants: Châteauneuf-en-Auxois, Louhans, Joigny et Lure, Pays de Montbéliard Agglomération, Communauté de communes du Jovinien et Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

La ville de Lure (Haute-Saône), a choisi quatre cas d'usage pour les capteurs du projet DataBFC : la fréquentation du centre-ville ; la gestion des dépôts sauvages et des déchets ; la connaissance des flux piétons et cyclistes depuis la gare ; le niveau de bruit et l'éclairage public. Elle est par ailleurs la première commune française de moins de 10 000 habitants à mettre en place les recommandations du programme de transparence public appelé *DTPR* (Acronyme anglais pour « transparence numérique dans le domaine public ») Il s'agit d'une expérimentation internationale visant à indiquer et expliquer la présence de capteurs dans l'espace public. Le principe est d'installer à proximité des capteurs, des panneaux présentant des pictogrammes compréhensibles par tous et indiquant le type de données collectées, l'usage qui en fait et leurs destinataires. Le panneau a été dévoilé à proximité de l'Hôtel-de-ville.

Le projet DataBFC TID est lauréat de l'appel à projets « Territoires Intelligents et Durables » du plan d'investissements France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat représenté par la Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfecture de la Côte d'Or. A ce titre, ce projet bénéficie de 2,3 millions d'euros de subvention France 2030 sur un montant de 5,9 millions d'euros.



Présentation du projet DataBFC - TID

La Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre d'un consortium associant la Région à l'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (ARNia) et à l'entreprise Upciti est lauréate de l'appel à projet « Territoires intelligents et durables » lancé par l'Etat dans le cadre du plan de relance « France 2030 » pour le projet DataBFC – TID.

Objectif du projet DataBFC – TID

Le projet DataBFC – TID consiste à concevoir, tester et déployer des outils numériques au service de la transition écologique dans sept territoires pilotes de Bourgogne-Franche-Comté.

L'objectif est de proposer aux communes et EPCI, ruraux comme urbains, des services innovants adaptés aux spécificités des territoires afin qu'ils améliorent, grâce aux technologies numériques, leur empreinte écologique et les services rendus aux habitants. La Région Bourgogne-Franche-Comté est cheffe de file, animatrice et coordinatrice du consortium « Région-ARNia-Upciti » pendant les trois années de déploiement et de développement de DataBFC.

DataBFC permet de :

- Permettre à toutes les collectivités, y compris les plus petites, d'avoir accès à des services numériques innovants et d'utiliser les données pour améliorer le service rendu aux habitants ;
- Mutualiser la plateforme de services numériques pour les collectivités de la région;
- Centraliser l'ensemble des données territoriales disponibles sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté :
- Garantir la souveraineté et la transparence des données publiques du territoire régional ;
- Mutualiser les investissements (humains, matériels);
- Proposer des outils open source, réplicables et réutilisables sur d'autres territoires.

L'expérimentation consiste à installer et utiliser des capteurs (technologie Upciti) pour collecter des informations (flux routiers, fréquentation commerciale, fréquentation de déchetteries, utilisation de parkings de covoiturage...) qui sont ensuite traitées (c'est le rôle de l'ARNia) afin de proposer des services utiles aux collectivités et aux habitants.

Déroulement des expérimentations

Les collectivités expérimentatrices bénéficient d'un accompagnement gratuit et d'un accès à la plateforme de services et de données pendant la durée du projet. Le consortium (Région BFC, ARNia, Upciti) met à disposition les moyens suivants :

- Des capteurs.
- La plateforme de données DataBFC, développée par l'ARNia, qui permet aux agents de la collectivité de gérer et d'utiliser les données, qu'elles proviennent des capteurs ou de sources extérieures à la collectivité : création d'applications autour de la donnée, éditions de graphiques et tableaux de bord, SIG web (données cartographiques).
- Un accompagnement à la création de cas d'usages et des applications concrètes issues des données recueillies au moyen des capteurs : tableau de bord de données pour gérer la circulation en centre-ville, carte des flux piétons et cyclistes sur la commune...



Les atouts des capteurs :

- → Des utilisations multiples avec un même capteur (stationnement, comptage piéton et véhicules, niveaux sonores, etc) permettant de limiter leur nombre dans une même zone.
- → Les capteurs sont « privacy-by-design », c'est-à-dire qu'ils respectent la vie privée des citoyens puisqu'ils n'ont pas la capacité de collecter des données personnelles
- → Les données recueillies sont anonymes, dès la captation par la lentille. Elles sont interopérables avec l'ensemble des systèmes permettant une meilleure information usagers (panneaux, apps.) et/ou veillant à faciliter la gestion urbaine.

Les données de l'expérimentation DataBFC – TID seront hébergées en Bourgogne-Franche-Comté et la plateforme numérique est développée en opensource. Les capteurs qui vont être déployés dans les sept collectivités assurent un respect absolu de la vie privée : Le traitement est réalisé en local, sans enregistrement ni transfert d'images ; de plus la résolution volontairement minimale de la lentille ne permet pas d'identifier une personne ni de lire une plaque d'immatriculation. Les capteurs ne peuvent donc pas être mis en place à des fins de vidéosurveillance, mais uniquement pour collecter des données anonymes sur l'espace public. La vie privée des citoyens ne sera pas impactée par leur installation ni par les données recueillies qui ne seront pas personnelles. Au contraire les données publiques collectées sont dites ouvertes, c'est-à-dire que le grand public comme les associations et les entreprises y auront librement accès.

Les étapes de l'expérimentation

- 1^{er} semestre 2024 : signature des conventions entre le consortium (Région BFC, ARNia, Upciti) et chaque collectivité puis démarrage de l'expérimentation.
- été 2024, installation, des capteurs à Châteauneuf-en-Auxois, suivie de la remontée des premières données dans des tableaux de bord numériques.
- janvier 2025 : accompagnement des collectivités pour définir leurs services numériques autour des données et mise en œuvre du projet de transparence publique à Lure
- mars 2025 : développement des tableaux de bord numériques pour les collectivités de Lure et Pays Montbéliard Agglomération
- avril 2025 : installation des 16 panneaux de transparence de captation des données publiques à Lure
- mai 2025 : fin d'installation des 320 capteurs dans les 7 collectivités expérimentatrices et développement des tableaux de bord numériques pour la collectivité du Grand Belfort



Les usages dans les collectivités expérimentatrices

Sept collectivités ont été retenues pour mener l'expérimentation régionale : les communes de Châteauneuf-en-Auxois, Louhans, Lure et Joigny, Pays de Montbéliard Agglomération, Grand Belfort Communauté d'Agglomération et Communauté de Communes du Jovinien. Le projet consiste à fournir aux collectivités expérimentatrices les moyens de proposer de nouveaux services publics ou d'améliorer l'existant, de guider leur politique locale et d'améliorer les services, le cadre et la qualité de vie des habitants.

Les données recueillies seront mises au service de plusieurs enjeux : une meilleure connaissance territoriale, le pilotage et l'efficience des politiques publiques, le développement de services aux citoyens, la sobriété énergétique et l'économie des ressources.

	Les cas d'usages à Lure
VILLE DE LURE	Fréquentation du centre-ville Gestion des dépôts sauvages de déchets Connaissance des flux piétons et cyclistes depuis la gare Niveau de bruit et éclairage public
	Les cas d'usage à Châteauneuf-en-Auxois
Châteauneuf-en-Auxois	Fréquentation des parkings Comptage de visiteurs Fréquentation des rues à accès restreint Comptage de véhicules sur les entrées de village
	Les cas d'usage à Louhans
LOUHANS CHÂTEAURENAUD	Répartition des visiteurs du marché Fréquentation des cimetières Circulation dans un carrefour dangereux pour aménagements futurs
	Les cas d'usages à Pays de Montbéliard Agglomération
pays de MONTE DÉLIA CO AGGLOMÉRATION	Mesurer la fréquentation et l'usage des flux sur les voies cyclables Gestion des grands équipements THNS et organisation de la mobilité (douce ou motorisée) Gestion des zones d'activités
	Les cas d'usages du Grand Belfort
GRAND BELFORT	Mesurer les flux touristiques et la fréquentation du site de la Citadelle Mesurer la fréquentation des voies cyclables Connaître l'utilisation des parkings Eclairage intelligent







Analyser les flux d'accès à la déchetterie Mettre en place une application de suivi en temps réel de l'accès à la déchetterie pour les habitants Compter les flux routiers sur les axes majeurs pour mieux

adapter les aménagements

Lutter contre les dépôts sauvages



Les cas d'usages à Joigny

Analyser le stationnement en centre-ville et gare Mesurer les flux autour des écoles Comprendre les flux de population en centre-ville



Programme de transparence publique

Le programme de transparence publique, du nom de *DTPR* (Acronyme anglais pour "transparence numérique dans le domaine public") a pour objet l'installation, à proximité des capteurs collectant les informations, des panneaux présentant des pictogrammes compréhensibles par tous et indiquant le type de données collectées et leurs usages.

Il s'agit d'une expérimentation internationale lancée à New York par le collectif Helpful Places . Elle vise à renforcer la transparence et la confiance autour des technologies de collecte de données par des capteurs, dans les espaces publics. La ville de Lure (Haute-Saône) est la première commune française de moins de 10 000 habitants à adopter cette démarche pionnière, la troisième en France après Angers et Paris.

Un projet au cœur de la confiance numérique :

Le *DTPR* est un standard open-source conçu pour rendre visibles et compréhensibles les technologies souvent invisibles qui collectent des données dans nos environnements construits. Grâce à un système visuel composé d'icônes, de couleurs et de QR codes, les panneaux permettent aux citoyens d'identifier facilement :

- Les types de technologies présentes.
- Les données collectées et leur usage.
- Les entités responsables.

Cette initiative instaure une communication claire entre la technologie et les habitants en offrant un espace pour recueillir leurs retours et renforcer leur confiance dans les pratiques numériques.

Un engagement pour la transparence locale :

L'installation des panneaux *DTPR* marque une étape importante dans l'engagement de Lure (Haute-Saône) envers une gestion responsable des données. Petite commune, Lure montre qu'il est possible d'être à la pointe des pratiques numériques tout en plaçant l'intérêt des citoyens au cœur des décisions. Ce projet ouvre également le dialogue avec les habitants sur les enjeux liés à la collecte et l'utilisation des données personnelles.

Une inauguration symbolique:

L'inauguration des panneaux *DTPR* a lieu le 17 juin 2025, en présence du maire de Lure, des représentants du projet *DTPR*, et des habitants : une l'occasion d'expliquer le fonctionnement du système et d'échanger sur les bénéfices qu'il apporte à la communauté.

A propos de DTPR:

Le projet *DTPR* a été développé en tant qu'initiative collaborative pour répondre aux besoins croissants de transparence dans les espaces publics. Déjà adopté par plusieurs grandes villes, il s'adapte désormais aux communes rurales et semi-urbaines....



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

La politique publique numérique de la Région Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté a fait des enjeux numériques une de ses priorités. Depuis près de dix ans, la Région a consacré plus de 250 M€ pour accompagner les collectivités engagées dans leur transformation numérique. Améliorer la qualité de vie des citoyens, développer de nouveaux services et préserver les ressources naturelles en s'appuyant sur les solutions numériques, tels sont les objectifs du dispositif *Territoires intelligents et durables* initié depuis 2021. Avec cette politique ambitieuse, la Bourgogne-Franche-Comté renforce son attractivité, réduit les inégalités numériques et prépare les territoires aux défis d'aujourd'hui et de demain.

La Région Bourgogne-Franche-Comté place le numérique au cœur de son développement territorial, avec une stratégie axée sur la transformation numérique des territoires et le développement des infrastructures et l'accès au très haut débit. Cette politique accompagne les collectivités et les acteurs locaux dans leur transition numérique, afin de moderniser les services publics, réduire la fracture numérique et dynamiser les territoires ruraux. La Région collabore avec de nombreux partenaires pour construire une politique publique numérique territoriale.

La Région s'engage activement dans le développement de territoires intelligents et durables, en conciliant innovation technologique, exploitation du potentiel des données, méthodologie collaborative, et transition écologique. Cette politique vise à accompagner les collectivités locales, notamment en milieu rural pour améliorer la qualité de vie des citoyens, renforcer le pilotage des services publics, optimiser la gestion de leurs réseaux, afin de réaliser des économies et réduire leur impact sur l'environnement.

Connectivité des territoires, gouvernance des données, mise en œuvre de l'intelligence artificielle, numérique responsable, développement de la filière numérique régionale sont autant de champs d'innovation et de développement que la Région porte avec détermination.

Contact:

Philippe Rouiller
Délégation à la Transformation Numérique – Région BFC
<u>philippe.rouiller@bourgognefranchecomte.fr</u>
Tel. 03 80 44 35 97 – Mob. 06 81 49 83 63



Les partenaires



Upciti accompagne les villes de toutes tailles dans leur transition intelligente, en simplifiant le processus de collecte et de traitement de la donnée, pour une meilleure compréhension des territoires et de la dynamique des cœurs de villes.

De la captation à l'exploitation de la donnée

Grâce à son capteur multi-usages et sa plateforme de visualisation en temps-réel, Upciti met à disposition des acteurs publics et privés une solution clé en main : de la collecte de la donnée à son analyse, mais aussi la mise à disposition de celle-ci, sur l'ensemble des solutions d'information usagers déjà existantes.

Quelques chiffres

Créée en 2017, Upciti s'est rapidement imposée comme la solution de collecte multi-données la plus simple à déployer et la plus respectueuse de la vie privée :

- Plus de 2000 capteurs déployés à travers le monde
- Plus de 100 projets publics et privés
- Plus de 50 partenaires installateurs et intégrateurs
- 5 cas d'usage pour un seul et même capteur



Contact UPCITI

Jean-Baptiste Poljak, président d'Upciti:

jb.poljak@parkoview.com

https://upciti.com/





L'Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARNia)

L'Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARNia) est un **opérateur public régional** créé en 2008 à l'initiative des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté. Elle œuvre pour une **transformation numérique inclusive, durable et souveraine** au service des territoires.

L'ARNia se distingue par son approche partenariale avec l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire, et par sa capacité à fédérer un réseau de plus de 1850 adhérents autour de valeurs communes : **mutualisation, innovation responsable et accompagnement de proximité**.

Son action repose sur une gouvernance partagée avec les territoires et un ancrage régional fort, au service d'un numérique accessible à tous. Elle joue également un rôle moteur dans la montée en compétence des acteurs publics face aux **enjeux liés à la donnée, à la cybersécurité et à l'intelligence artificielle.**

À travers son implication dans des projets structurants et sa participation active aux politiques publiques régionales, l'ARNia s'impose aujourd'hui comme un acteur de confiance pour assurer la transition numérique des territoires de Bourgogne-Franche-Comté.

Contact:
Isabelle Provaux
iprovaux@ARNia-bfc.fr - 06 43 47 45 86
ARNia-bfc.fr
Linkedin | Facebook





La Banque des Territoires, un opérateur historique du plan France 2030

Le projet DataBFC TID a été sélectionné comme lauréat de l'appel à projets « Territoires Intelligents et Durables » dans le cadre du plan d'investissements France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'État. Ce projet bénéficie d'une subvention de 2,3 millions d'euros pour un montant total de 5,9 millions d'euros.

L'appel à projets « Territoires intelligents et durables » encourage la mise en place de démonstrateurs numériques dans les territoires. Ces démonstrateurs utilisent les données pour apporter des solutions à des problèmes de pilotage de politiques publiques ou d'amélioration de la gestion de services aux usagers, en lien avec les quatre défis de la ville durable : sobriété, résilience, inclusion et production de valeurs. L'objectif est également de renforcer une dynamique au niveau national pour accélérer le passage à l'échelle des territoires intelligents, et de structurer une filière en identifiant des modèles économiques.

Les grands principes de cet appel à projets incluent la consolidation des modalités de déploiement des services et du modèle de mutualisation, afin de disposer d'un modèle réplicable. Il s'agit également d'accélérer le passage à l'échelle par un déploiement massif des réseaux radio LoRa et des premiers services d'objets connectés. Ensuite il s'agit de confirmer, d'affiner et de modéliser les résultats obtenus, et de construire un modèle économique basé sur la mutualisation avec des partenariats à l'échelle des territoires. Enfin, l'objectif est de permettre aux agglomérations comme aux petites communes d'accéder à des services d'objets connectés.

Dans le cadre de cet appel à projets, la Banque des Territoires accompagne et soutient les lauréats dans leurs initiatives innovantes, et suit l'avancement des projets. Elle les aide également à tirer des enseignements et à capitaliser sur les réussites et les échecs de ces projets pour d'autres territoires. En outre, elle anime la communauté de lauréats, notamment par l'organisation de webinaires thématiques.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ Traduit une double ambition: transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ Est inédit par son ampleur : 54 Md€ sont investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/france-2030

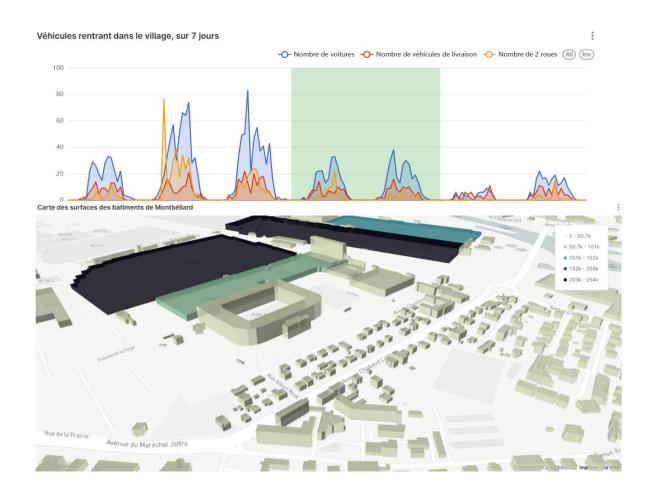
Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

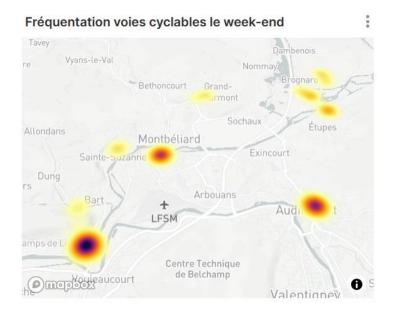






Photos et illustrations





Exemples de graphiques et de cartes utilisant les données du projet (issues des capteurs mais aussi de sources nationales)







Capteurs à Lure (**Crédits Photos :** Lisa Springinsfeld)







Capteurs à Montbélliard (**Crédits Photos :** Lisa Springinsfeld)

